

AMUNDI VALEURS DURABLES - P

SYNTHESE DE
GESTION

30/09/2020

ACTION ■

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **232,18 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/09/2020**
Code ISIN : **(C/D) FR0000991424**
Code Bloomberg : **CATOUDU FP**
Actif géré : **1 878,45 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : **Aucun**

Objectif d'investissement

L'objectif du fonds est de participer à l'évolution des marchés actions européens en sélectionnant des valeurs dont l'activité est liée au développement durable et principalement à l'Environnement, tout en tenant compte de critères extra-financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance d'entreprise).

Caractéristiques principales

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création du compartiment/OPC : **24/02/2003**
Date de création de la classe : **24/02/2003**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Enveloppe fiscale : **Eligible au PEA**
Eligible PEA : **Oui**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation et/ou Distribution**
Souscription minimum: 1ère / suivantes : **1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)**
Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
Frais courants : **1,36% (prélevés 28/06/2019)**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
Commission de surperformance : **Non**

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



A : Durant cette période, l'OPCVM n'est plus géré selon un indicateur de référence et n'est plus nourricier

Performances glissantes *

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2019	31/08/2020	30/06/2020	30/09/2019	29/09/2017	30/09/2015	21/02/2003
Portefeuille	-3,59%	0,83%	7,98%	4,95%	13,85%	29,40%	183,03%

Performances calendaires (1) *

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Portefeuille	31,04%	-11,14%	14,89%	-4,82%	10,93%	9,24%	24,92%	16,66%	-10,66%	10,63%
Indice	-	-	-	-	-	-	-	17,29%	-8,08%	11,09%
Ecart	-	-	-	-	-	-	-	-0,63%	-2,58%	-0,47%

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRRI)



◀ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▶ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Indicateurs

Nombre de lignes en portefeuille 77

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs)

	Portefeuille
KONE OYJ	3,36%
KONINKLIJKE DSM NV	3,35%
AKZO NOBEL NV	3,34%
DASSAULT SYSTEMES SA	3,27%
NOVOZYMES A/S	3,25%
SAP SE	3,04%
LONZA GROUP AG	3,04%
SUEZ SA	3,04%
SIEMENS GAMESA RENEW ENERGY	3,01%
EUROFINS SCIENTIFIC	2,85%
Total	31,55%

Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	29,41%	19,11%	17,50%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

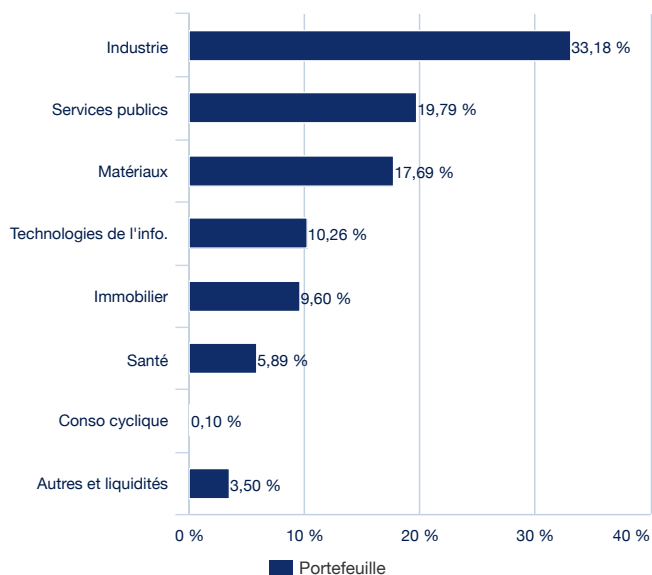
ACTION ■

**Isabelle Lafargue**Responsable adjointe de l'équipe
Index & Multistratégies**Lionel Brafman**Responsable Gestion Indicielle &
Multistratégie**Commentaire de gestion**

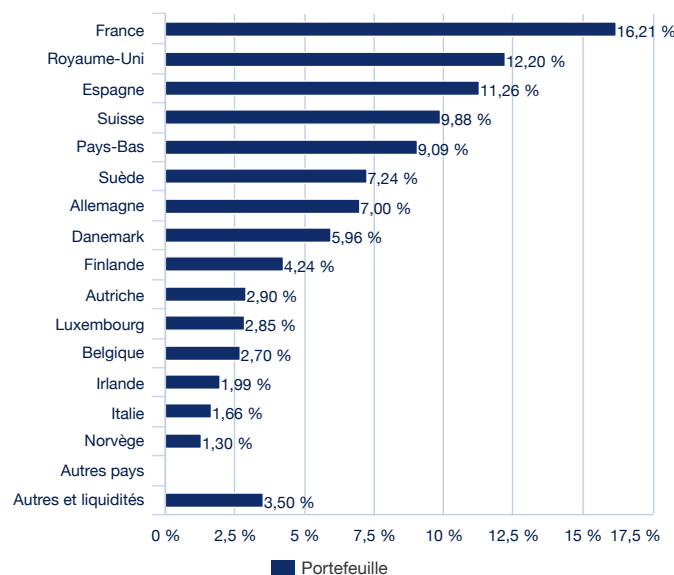
Après un été globalement bien orienté pour les indices globaux, la rentrée s'est avérée un peu plus agitée. En Europe, le facteur "COVID" a souvent eu un rôle déterminant sur les performances des marchés actions, tant géographiques que sectorielles. Plus résistants à la pandémie au printemps, les pays du Nord ont, de nouveau, mieux résisté. Constat inverse pour les pays qui avaient été contaminés plus sévèrement dans la première vague, tels que la Belgique, l'Europe du Sud et la France. Grâce à un sterling affaibli par la stratégie de négociation adoptée Boris Johnson, le FTSE (-1,5%) a limité la casse. Pour ce qui est des performances sectorielles, elles ont reflété les expositions à un éventuel nouveau ralentissement de la croissance et l'aversion au risque. Financières - bancaires en tête - pétrolières et les transports & loisirs ont très largement sous-performé comme ils l'avaient fait en février-mars. La santé et les secteurs liés à la consommation ont partiellement compensé.

Dans ce contexte le fonds a enregistré une performance de +0.83%.

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance du fonds nous retrouvons à nouveau Suez, profitant de l'offre de rachat par Veolia. Le fonds a également profité de la forte performance de Castellum (Efficience énergétique) ainsi que de Novozymes et SCA (Energies alternatives).

Composition du portefeuille**Répartition sectorielle ***

* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique *

* Hors prise en compte des produits dérivés.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

©2020 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

ACTION ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



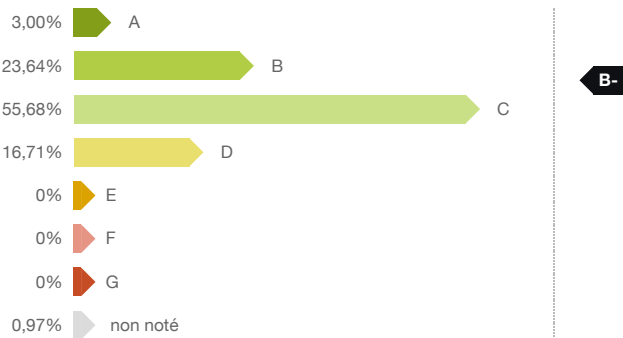
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

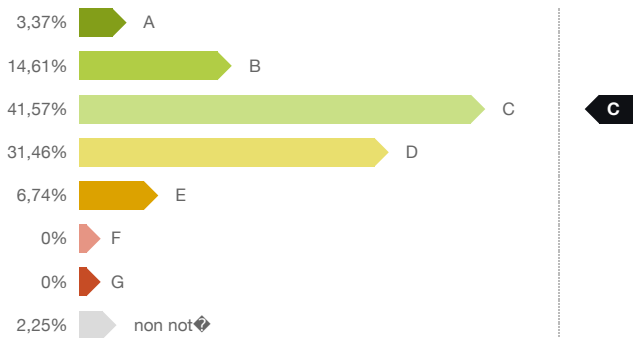
Note ESG moyenne

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²



Univers d'investissement



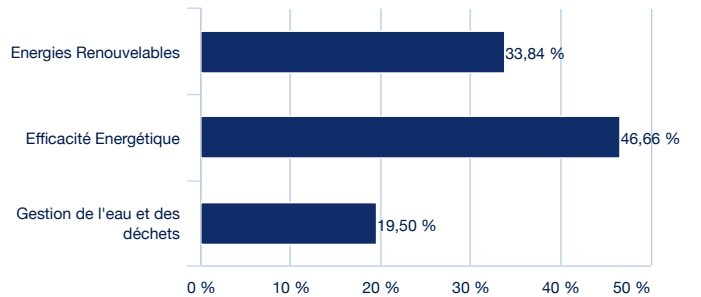
Evaluation par critère ESG

Environnement	C+	Univers	C
Social	C		C
Gouvernance	C+		C-
			C
Note Globale	B-		C

Couverture de l'analyse ESG²

Nombre d'émetteurs	77
% du portefeuille noté ESG ²	99,03%

Répartition thématique



¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.